

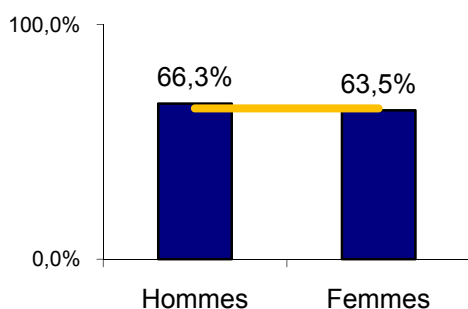
2. Les salariés formés

Près de 2
salariés sur 3
ont bénéficié
d'une formation

Durée moyenne
de formation :
33,8 heures

Taux d'accès panel de référence : 64,3%

Taux d'accès par genre



Evolution 2007 – 2008 des taux
d'accès par genre

	2007	2008	Evo.
Hommes	62,4%	66,3%	↗
Femmes	61,7%	63,5%	↗

2.1 Données générales

Au 31/12/2008, les « structures-employeurs » ayant répondu à l'enquête formation représentent un effectif de 31 792 salariés, soit 97,8% des salariés de la branche.

Au cours de l'année, 20 429 salariés ont participé à une ou plusieurs actions de formation soit 978 salariés formés de plus qu'en 2007. Le taux d'accès à la formation s'élève à 64,3% en 2008, soit une progression de 2,2 points comparativement à 2007.

En 2007, le taux d'accès à la formation est de 74,4%, dans le secteur des assurances, de 78,5% dans le secteur de la banque et de 61,5% au sein de l'UCANSS.

En 2006, au niveau national, le taux d'accès à la formation est de 40,8%.

La durée moyenne de formation est de 33,8 heures en 2008. Elle s'élevait à 34 heures en 2007.

En 2007, la durée moyenne de formation est de 44,1 heures dans le secteur des assurances, de 35,6 heures dans le secteur de la banque et de 44 heures au sein de l'UCANSS.

En 2006, au niveau national, la durée moyenne de formation est de 30 heures.

2.2 Analyse des salariés formés par genre

Répartition des salariés formés par genre

	Population salariés formés	Population Panel	Taux d'accès
Hommes	28,8%	27,9%	66,3%
Femmes	71,2%	72,1%	63,5%

Total des salariés formés : 20429 dont 14539 femmes et 5890 hommes

La part des hommes et des femmes au sein de la population des salariés formés est sensiblement à l'image de leur proportion au sein de la population des salariés du panel de référence.

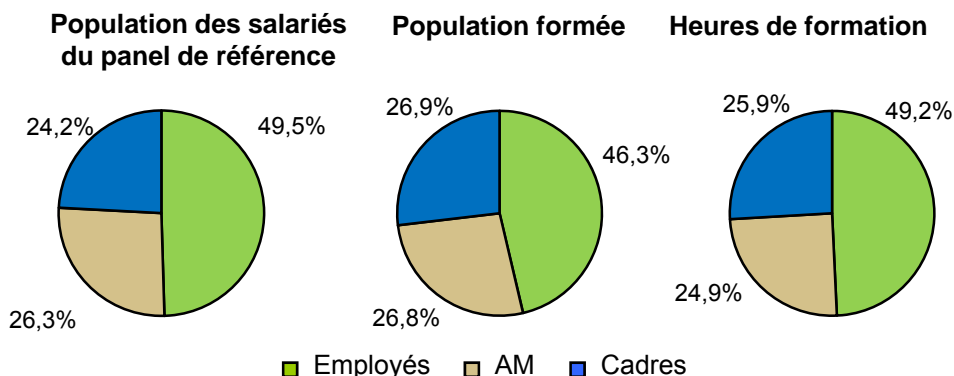
La durée moyenne de formation pour les hommes (34,3 heures) et les femmes (33,5 heures) est très proche.

Entre 2007 et 2008, le taux d'accès des hommes et des femmes a augmenté de respectivement 3,9 points et 1,8 points.

2. Les salariés formés

2.3 Analyse des salariés formés par catégorie professionnelle

Répartition par catégorie professionnelle



Evolution 2007 – 2008 des taux d'accès par CP

	2007	2008	Evo.
Employés	61,0%	60,0%	↘
AM	63,3%	65,4%	↗
Cadres	63,1%	71,4%	↗

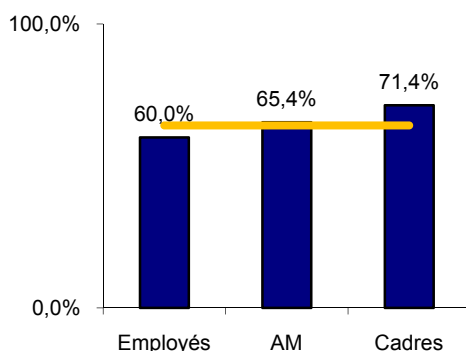
Les **employés** représentent 49,5% des effectifs du panel de référence et 46,3% des salariés formés. Ils totalisent 49,2% des heures de formation et leur taux d'accès à la formation est en diminution de 1 point entre 2007 et 2008.

Quant aux **agents de maîtrise**, ils représentent 26,3% des effectifs du panel de référence et 26,8% des salariés formés. Ils totalisent 24,9% des heures de formation et leur taux d'accès à la formation est en progression de 2,1 points comparativement à l'année précédente.

Concernant les **cadres**, ils représentent 24,2% des effectifs du panel de référence et 26,9% des salariés formés. Ils totalisent 25,9% des heures de formation et leur taux d'accès à la formation est en progression de 8,3 points entre 2007 et 2008.

Taux d'accès panel de référence 64,3%

Taux d'accès par CP



Durée de formation par catégorie professionnelle

	Nombre d'heures	Durée moyenne (heures)	Durée moyenne (jours)
Employés	339 788	36,0	5,1
AM	171 517	31,4	4,5
Cadres	178 739	32,6	4,7

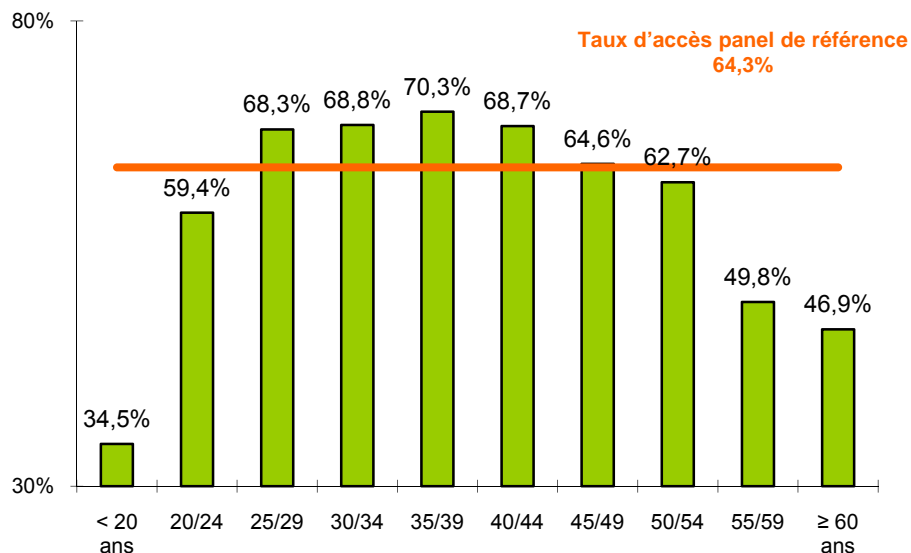
En 2008, l'augmentation du taux d'accès et du nombre d'heures de formation pour les agents de maîtrise et les cadres correspond en partie à la réalisation d'actions de formation en Management. Les groupes paritaires de protection sociale cherchent à développer non seulement des compétences managériales liées aux métiers exercés mais également à faire évoluer leurs pratiques managériales au regard de l'évolution de leur mode d'organisation et de pilotage des activités.

2. Les salariés formés

2.4 Analyse des salariés formés par âge

Taux d'accès par classe d'âge

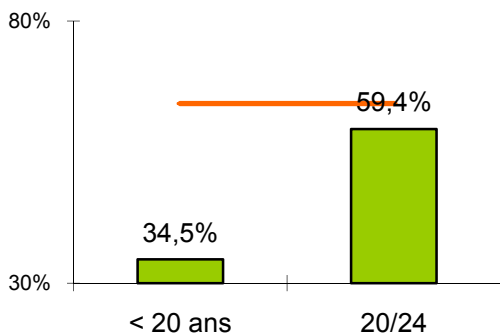
Taux d'accès à la formation supérieur à 68% pour les 25 à 44 ans



Les salariés ayant le plus accès à la formation sont âgés de 25 à 49 ans.

Taux d'accès panel de référence 64,3%

Taux d'accès des moins de 25 ans



2.4.1 Les moins de 45 ans :

◆ Zoom sur les moins de 25 ans :

- Les **moins de 20 ans** représentent 0,1% des salariés formés et 0,2% de la population des salariés du panel de référence. Leur taux d'accès à la formation de 34,5%.

Ce taux d'accès est à mettre en relation avec la nature des contrats de travail des moins de 20 ans : 27,3% d'entre eux sont en CDD et 67,3% en alternance (*).

- Les **20/24 ans** représentent 3,3% des salariés formés et 3,6% de la population des salariés du panel de référence. Leur taux d'accès (59,4%) à la formation est légèrement inférieur à celui du panel de référence. Pour rappel (*), 35,2% des salariés de cette tranche d'âge sont en CDD et 10,7% en alternance.

(* Source : Base de données Profil de Branche 2009

2. Les salariés formés

◆ Zoom sur les 25/44 ans :

Les taux d'accès à la formation de ces quatre classes d'âge sont supérieurs de 4 points à 6 points au taux d'accès du panel de référence. Les 25/44 ans sont les salariés les plus formés.

Les **25/29 ans** ont un taux d'accès à la formation de 68,3%. Ces actions de formation sont en partie réalisées dans une démarche d'intégration. En effet, les salariés âgés de 25 à 29 ans représentent un peu plus du quart des recrutements en CDI de l'année 2008 (*).

Le taux d'accès des **30/34 ans** est de 68,8%. Cet accès important à la formation est probablement à mettre en relation avec une augmentation du champ de responsabilités qui s'opère à cette période de la carrière et au volume des recrutements dans cette classe d'âge (16,4% des recrutements en CDI en 2008).

En 2008, les **35/39 ans** ont le taux d'accès le plus élevé (70,3%).

68,7% des **40/44 ans** ont eu accès à la formation en 2008.

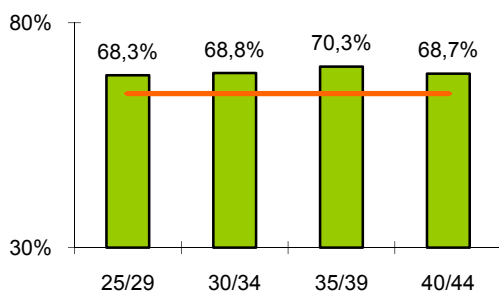
L'effort de formation réalisé pour les salariés âgés de 35 à 44 ans est probablement à mettre en rapport avec le besoin de consolidation des compétences de ces salariés en milieu de leur carrière et également avec l'augmentation des embauches constatées en 2008 pour les salariés de cette classe d'âge.

Les groupes paritaires de protection sociale traduisent leur volonté de professionnaliser leurs salariés au début de leur prise de fonction et lors de l'élargissement de leur champ de responsabilités.

La formation est également un levier de fidélisation des salariés.

Taux d'accès panel de référence
64,3%

Taux d'accès
des 25/44 ans



Evolution 2007 – 2008 des taux
d'accès des moins de 45 ans

	2007	2008	Evo.
< 20 ans	54,1%	34,5%	↘
20/24	60,5%	59,4%	↘
25/29	68,0%	68,3%	↗
30/34	68,8%	68,8%	→
35/39	66,8%	70,3%	↗
40/44	64,7%	68,7%	↗

(*) Source : Base de données Profil de Branche 2009

2. Les salariés formés

2.4.2 Les 45 ans et plus :

Les 45/49 ans ont un taux d'accès à la formation s'élevant à 64,6%. Il s'agit du taux d'accès le plus élevé au sein de la population des 45 ans et plus.

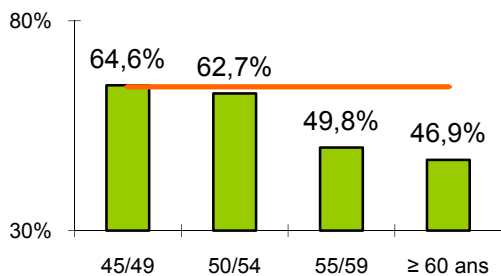
A partir de 50 ans, le taux d'accès à la formation baisse et se situe en dessous du taux d'accès moyen du panel de référence.

Toutefois, l'effort de formation réalisé pour ces salariés est supérieur de 6,1 à 21,9 points au taux d'accès national, soit 40,8%.

A ces âges, la participation à des actions de formation est probablement liée à des promotions, à un dernier changement d'emploi avant le départ à la retraite et également en vue de la préparation de cette dernière.

Taux d'accès panel de référence
64,3%

Taux d'accès
des 45 ans et plus



Evolution 2007 – 2008 des taux
d'accès des moins de 45 ans

	2007	2008	Evo.
45/49	63,4%	64,6%	↗
50/54	57,6%	62,7%	↗
55/59	45,6%	49,8%	↗
≥ 60 ans	54,1%	46,9%	↘

2. Les salariés formés

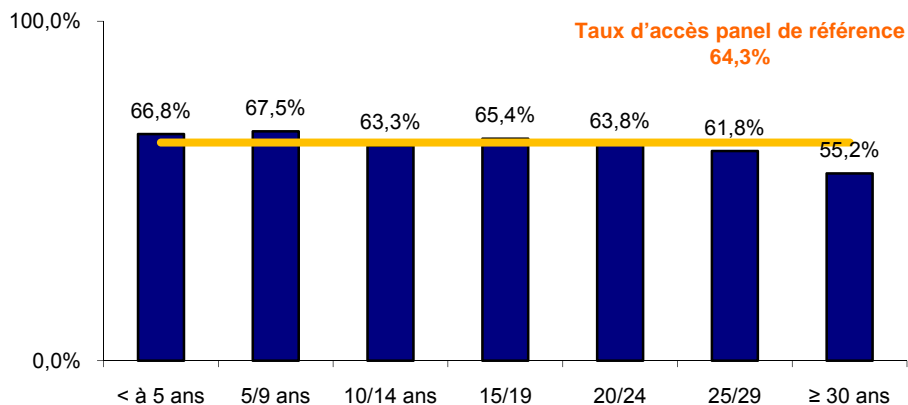
Ancienneté moyenne
des salariés formés :
12,9 ans

Ancienneté moyenne
des salariés du panel
de référence : 13,6 ans

2.5 Analyse des salariés formés par ancienneté

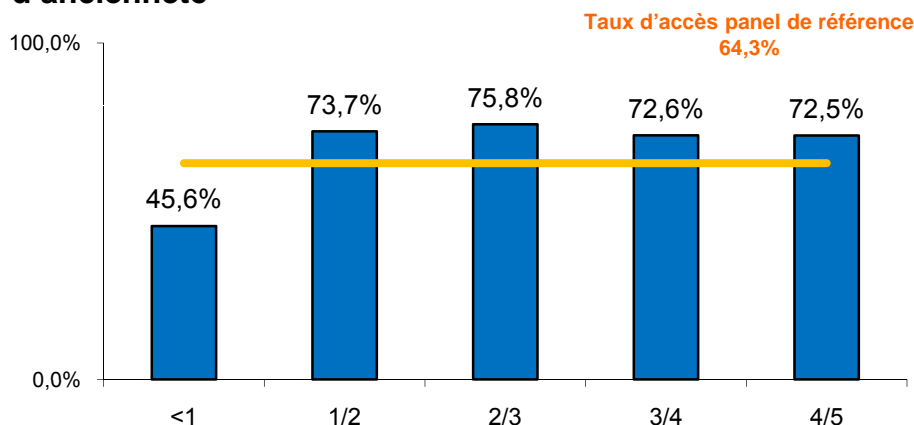
Les salariés formés ont une ancienneté moyenne de 12,9 ans, légèrement inférieure à l'ancienneté moyenne du panel de référence (13,6 ans).

Taux d'accès par classe d'ancienneté



Hormis pour les salariés ayant 30 ans et plus d'ancienneté, quelque soit la classe d'ancienneté, le taux d'accès à la formation est proche ou supérieur au taux d'accès du panel de référence (64,3%).

Taux d'accès des salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté



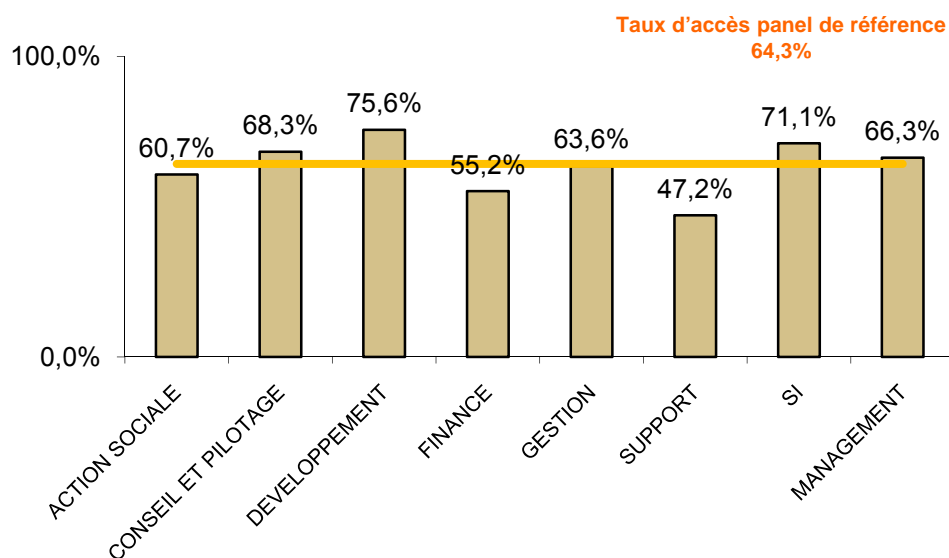
Les salariés de moins de 5 ans d'ancienneté ont un taux d'accès à la formation de 66,8%. Pour cette classe d'ancienneté, les salariés de plus de 1 an d'ancienneté ont un taux d'accès à la formation supérieur de 8 points par rapport au taux d'accès du panel de référence, alors que celui des salariés de moins de 1 an d'ancienneté est inférieur de 18,7 points. Pour rappel (*), près de la moitié des salariés ayant moins de 1 an d'ancienneté sont en CDD (44,4%) et 4,6% d'entre eux en alternance.

(*) Source : Base de données Profil de Branche 2009

2. Les salariés formés

2.6 Analyse des salariés formés par famille professionnelle

Taux d'accès par famille professionnelle



Les différents taux d'accès des familles professionnelles traduisent en grande partie les champs de compétences sur lesquels les groupes paritaires de protection sociale portent prioritairement leurs efforts de formation.

Toutes familles professionnelles confondues, le taux d'accès à la formation de la **famille Développement** est le plus important (75,6%). Ce taux traduit un effort de professionnalisation continu que les groupes paritaires de protection sociale réalisent en vue de consolider leurs compétences Vente et Marketing associées à une diversification de leurs produits et services en assurance de personne.

71,1% des salariés de la **famille Systèmes d'information** ont eu accès à la formation au cours de l'année 2008. La mise en place progressive de l'Usine Retraite ainsi que l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les systèmes d'information et la gestion justifient en grande partie que les salariés de cette famille professionnelle aient un taux d'accès à la formation supérieur au panel de référence.

Dans le souci de continuer à développer leur professionnalisation en matière d'audit, de contrôle, de gestion de l'organisation et de la qualité et de développement des ressources humaines ; tout en s'adaptant aux évolutions législatives et réglementaires ; les groupes paritaires de protection sociale réalisent également un effort important pour les salariés de la **famille Conseil et Pilotage**.

2. Les salariés formés

66,3% des salariés de la **famille Management** ont eu accès à la formation au cours de l'année 2008 ; soit 2 points supérieur au taux d'accès du panel de référence. Cet effort de formation explique en partie le fort taux d'accès à la formation des cadres en 2008 (71,4%).

63,6% des salariés de la **famille Gestion** ont eu accès à la formation au cours de l'année 2008 ; soit un taux d'accès proche de celui du panel de référence.

Les **familles Action sociale** (60,7%), **Finance** (55,2%) et **Support** (47,2%) ont un taux d'accès à la formation légèrement inférieur à celui du panel de référence.

(*) Source : Base de données Profil de Branche 2008